



# J o u r n a l **Sur les Quais**

**Syndicat des débardeurs**  
SCFP Section Locale 375

JUIN 2014

## **Solidarité!**

La récréation est finie!

-Mots des membres de l'exécutif -Photos du brunch des retraités -Photos des débardeurs sur les quais  
-La condition féminine -Dossiers RSSSD -Formule Rand -Paniers de Noel 2013 -Mot du PAE



Président

**Christian Beaudin**

### Tous dans le même bateau

Nous sommes tous débardeurs, aussi bien vous que moi. Nous sommes tous membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, section locale 375. On peut passer des heures à discuter, à s'engueuler, à s'obstiner!

Il y a même des assemblées pour ça, port fermé et d'information, pour qu'ensemble on échange et on arrive à trouver des solutions et suggestions communes qui vont quelques fois faire l'unanimité, d'autres fois non! Mais, il y a une chose qu'il faut se rappeler pour le bon fonctionnement de notre unité syndicale... ça s'appelle du RESPECT! Des divergences d'opinions c'est normal, il va toujours y en avoir. Nous sommes plus de 850 membres et on ne pense pas tous pareil et ça, c'est normal! Mais quand un membre ne pense pas comme nous, ça ne veut pas dire qu'il devient automatiquement un SANS DESSIN, ça veut juste dire qu'il n'a pas la même opinion!

Ce n'est pas compliqué, tout au long de chacune de nos carrières comme débardeurs, on est tous dans le même bateau. Si on finit par se RESPECTER, on va tous ramer dans le même sens pour l'avancement de notre travail, mais si on continue à se chicaner, le bateau va chavirer... On a cinq ans pour bâtir une solidarité entre nous, cinq ans d'ici la fin de la présente convention collective pour se rassembler vers un but commun.

Plusieurs dossiers seront à regarder et nous demanderont de nous positionner, des dossiers importants pour l'exécutif et pour les membres.

- Le fameux « clincher » relié au coût de sécurité d'emploi, est-ce qu'on travaille pour aller le chercher ou non?
- Les classifications? Un grand ménage est nécessaire, trop de primaires dans certaines classes et pas assez dans d'autres. Un plan d'effectifs qui représente réellement les besoins que nous avons en 2014.
- Les heures travaillées en 2013. Nous avons 52 524 heures de moins en 2013 qu'en 2012, ce qui équivaut à des heures pour 732 membres sur la sécurité d'emploi (724 membres avec l'ancien calcul 2000 h), mais notre minimum est de 750 membres sur la sécurité d'emploi.
- Et bien d'autres...

J'invite M.Jean Bédard et l'Association des employeurs maritimes à s'asseoir avec l'exécutif pour l'avancement de notre industrie maritime. Si on travaille ensemble et que l'on se fait confiance mutuellement, le 375 et l'AEM, on peut assurer une paix industrielle et un avenir prospère pour le Port de Montréal pour les années à venir. C'est en parlant qu'on va se comprendre.

Vous aurez beau élire 10 champions à l'exécutif, si vous, les membres ne venez pas aux assemblées, ça ne sert à rien! L'exécutif est fort de la participation et du support de ses membres. On peut tous chialer dans les salles de repos chacun de notre bord, mais ça n'arrange rien! On veut votre opinion, votre pouls, on veut vous voir! **Notre avenir à tous passe par le RESPECT.**



Vice-président

**Sylvain Charron**

### Lorsque l'invalidité frappe...

Les confrères Jacquelin Pouliot, Serge Martel, André Collin jr et autres ne se doutaient pas qu'un jour que leurs chemins se croiseraient. Confrontés avec la maladie depuis plusieurs années, ils doivent maintenant livrer une bataille d'un tout autre ordre.

D'autres confrères ont vécu un stress similaire. En 2010, des accidentés long terme ont vu leur lien d'emploi se terminer. La loi de la CSST prévoit qu'un employeur peut mettre fin au lien d'emploi d'un travailleur en invalidité depuis plus de deux ans. Lorsque le lien d'emploi est terminé, l'employeur ne doit plus rien à l'employé. Les confrères Vincent Thomin, Marcel Manseau, Pierre Langlois sont passés par là. Dans le cas du confrère Thomin, son accident avait failli lui coûter la vie. Ces accidentés dont le travail de débardeur a changé à tout jamais leur vie. La loi de la CSST prévoit cependant qu'une grande partie des obligations de l'employeur sont maintenant assumées par la CSST.

Au cours des dernières années, les tribunaux ont défini de nouveaux paramètres pour le bris du lien d'emploi. Ainsi, un employé après deux ans d'absence au travail pour maladie et qui n'a aucune possibilité de retour au travail peut voir l'employeur mettre fin à son lien d'emploi.

La dernière crise économique a amené les employeurs à prendre des difficiles décisions au niveau des ressources humaines. La situation économique au port de Montréal est difficile depuis le début 2009. L'aspect financier est maintenant le critère le plus important lorsqu'une décision doit être prise.

Les confrères Pouliot, Martel et Collin jr ont donné leur 100 % au travail pendant que la santé était au rendez-vous. Ils se voyaient continuer ainsi jusqu'à la retraite.... Malheureusement, la maladie les a foudroyés.

Elle les a tellement foudroyés qu'ils doivent se battre quotidiennement. Pour eux, et pour les autres confrères en invalidité, chaque journée a son lot de difficultés. Ils vivent d'espoir et on peut les comprendre. Ils espèrent un retour au travail, mais réalisent que la pente est de plus en plus difficile à monter. Une bonne nouvelle est souvent suivie de plusieurs mauvaises.

Mais pour ces confrères, la solitude fait souvent aussi mal que la maladie. Pendant qu'ils étaient actifs, ils puisaient leur énergie dans la fraternité au travail. Malheureusement, cela change avec la maladie. Aujourd'hui, ils constatent que leurs confrères semblent pris avec leur quotidien. Le travail, les tâches familiales et les nombreuses obligations font en sorte que ces confrères actifs manquent cruellement de temps pour maintenir ces liens si essentiels à leurs confrères invalides.

Je voulais profiter de cette tribune pour dire ouvertement aux confrères Jacquelin, Serge, Daniel et autres confrères en invalidité long terme qu'ils pouvaient compter sur notre appui et notre soutien indéfectible et sur la solidarité du Syndicat des débardeurs.

Vous êtes des membres du 375 et pour nous, vous serez toujours des membres du 375 et ce, peu importe ce qu'il adviendra de votre lien d'emploi.

Si un Syndicat n'est pas là pour ses membres les plus vulnérables, je me demande bien à quoi sert un syndicat.

**Plus que jamais, nous sommes solidaires avec vous!**

Sylvain Charron



Secrétaire-trésorier

**Réjean Brunet****Chers confrères et consœurs,**

Comme toujours, je vous ferai part des derniers développements sur les finances de notre local syndical. Les syndicats ont vérifié la dernière année 2013 et en sont à rédiger leur rapport qui sera disponible bientôt.

Le budget annuel suit son cours et les suivis budgétaires sont sur le site sécurisé du syndicat à chaque fin de mois et bien sûr disponibles au local pour consultation pour ceux et celles qui ne sont pas encore abonnés.

Au moment où vous lirez ces lignes, je serai possiblement rentré sur mes terres, ou à tout le moins pas très loin de là. Mais avant, je voudrais vous dire une chose : ne laissez pas quelques crapules déblatérer sur les finances du syndicat. Ils ne font que colporter des faussetés afin de vous déstabiliser, ces petites gens qui couchent avec le boss et qui se servent de leur notoriété passée pour vous faire avaler toutes sortes de rumeurs. Je vous le dis, les finances du syndicat sont saines et je n'annoncerai pas ici le montant de la cagnotte pour que ces mêmes crapules délattent au boss notre plan de match.

Dans un autre ordre d'idée, comme vous le savez, je suis maintenant amarreur donc je suis à même de vous voir et de jaser avec vous sur les quais ou au Tim et je me fais dire très souvent : «Que faites-vous au deuxième pour nous?» ou «Ça pas de bon sens, le boss fait ce qu'il veut et vous ne faites rien!» Et bien je vous dis : «Que faites-vous pour votre syndicat de votre côté?» ou «Êtes-vous aux assemblées? Que faites-vous le dimanche soir à minuit?». Nous sommes dix alentour de la table et quand bien même que nous tirerions à boulets rouges chez l'employeur sans vous, nous n'avons aucun impact.

Je sais, vous allez répondre : «Pas le temps, vous avez été élus pour ça, faites votre travail!» Eh bien non, nous avons besoin de vous tous. Il est temps de se prendre en main et d'arrêter de pelleter les problèmes par en avant ou de se regarder le nombril en se disant : «Bah, tant que la seine va être bonne, il n'y a pas de problème.» Moi je vous dis que le problème est là et il n'en tient qu'à vous et nous de le faire disparaître. Cessons de penser à notre poche et agissons collectivement comme les débardeurs l'ont toujours fait dans le passé.

À tous ceux qui pensent que cet article s'applique à eux et bien je dis oui, je te parle à toi, le débardeur du **Local 375**.

**Desjardins***Nous transformons vos rêves***Caisse du Secteur industriel de Montréal**

5705, rue Sherbrooke Est, Montréal (Qc) H1N 1A8

Tél: 514 253-0610 Télécopieur: 514 253-9971

## Le brunch des retraités 2014

Un clin d'œil, une accolade, une poignée de main, un petit mot dans l'oreille avec comme toile de fond, un buffet digne de mention. Tous les éléments étaient réunis pour agrémenter cette belle matinée.



## Comité de la condition féminine

Le vendredi 2 mai 2014 avait lieu une rencontre entre femmes débardeur, visant à cibler les besoins et/ou les manques de ces dernières sur les quais.

La conciliation travail-famille omniprésente au port, s'est décrite comme un casse-tête quotidien pour les débardeurs (hommes et femmes). Marie-Michèle Hamelin a été nommée pour représenter le Comité de la condition féminine au sein du comité de conciliation travail-famille.

L'harcèlement, les problèmes reliés à la formation, la salubrité de la machinerie, les équipements de travail et l'intégration des débardeurs femmes, ont fait parti des nombreux points relevés lors de cette réunion.

Beaucoup d'enthousiasme a été démontrées pour le comité. Les femmes invitées sont fières et font preuve de beaucoup d'intérêt à leurs conditions de travail ainsi qu'aux bienfaits de ce comité pour le présent et l'avenir des femmes.

Marie-Michèle Hamelin, Danielle Robillard, Isabelle Vincent



(De gauche à droite sur la photo)

Nadia Lévesque, Isabelle Vincent, Fanny Gladu, Danielle Robillard, Jessica Larocque, Karine Bédard, Johanne Lague, Josée Rivet, Marie-Michèle Hamelin, Émilie Wolfe, Cynthia Harrison et Johanne Cormier ont pris part aux discussions.

Nous ont rejoint, Linda Gaudreault ainsi que Mélanie Cloutier.



Secrétaire-archiviste



Raphaël Erkoréka

### L'année 2014 débuta avec une bonne nouvelle

Depuis les débuts du local 375, seulement quelques travaux universitaires furent effectués à partir du vaste fond d'archives du syndicat. Normal, à travers le temps, les débardeurs étant pris par le devoir du travail, ils n'ont pas eu le temps d'effectuer un traitement méthodique de leurs archives et de leur mémoire collective. Pourtant, leur riche histoire gagne à être connue!

C'est pourquoi, après quelques recherches judicieuses, les membres de l'atelier d'histoire, en collaboration avec le comité exécutif, ont entrepris des démarches afin d'effectuer un traitement professionnel de leurs archives, dans le but de les rendre totalement fonctionnelles pour le présent et l'avenir.

C'est pourquoi nous avons été très heureux d'apprendre que le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) avait pu recevoir une aide financière de B.A.N.Q (Bibliothèques et archives nationales du Québec) afin d'entreprendre une première phase de traitement des archives du local 375. À terme, on pourra alors mieux comprendre la trame historique des débardeurs et de leur regroupement syndical.

Nous aurons donc la chance, dans les prochains mois, de compter sur les grandes capacités de 2 spécialistes de l'archivistique en la présence de monsieur Marc Comby et de mademoiselle Stéphanie Cloutier, tous deux chaudement recommandés par de nombreux organismes et spécialistes de l'archivistique.

Tout ceci dans son ensemble constitue, nous le croyons, une excellente nouvelle! À bientôt!



Raphaël Erkoréka,

pour les membres de l'Atelier d'histoire des débardeurs du port de Montréal.

Un petit mot personnel sur le climat actuel des relations de travail au port de Montréal.

Honnêtement, je crois que mes confrères, dans ce présent journal ont écrit l'essentiel sur le sujet: le climat est difficile.

Les débardeurs ont collectivement pris, en mars 2013, une décision difficile afin d'établir une paix industrielle de longue durée, et ce afin d'aider à une reprise florissante des activités portuaires à Montréal.

Il semble que l'A.E.M n'ait pas aimé tant que ça le règlement de la présente convention collective...

Depuis, les relations sont tendues, c'est le moins que l'on puisse dire. La faute à la partie patronale? Oui, je le crois.

Il faudra voir comment se sortir de cette impasse.

Temps dur.

Syndicalement. Solidairement.

Raphaël Erkoréka.

**Laurent Picard 1927-2012**  
**La recherche d'un juste**  
**équilibre dans les relations de**  
**travail.**

Le samedi 1er septembre 2012, trois jours avant la journée électorale provinciale qui porta au pouvoir le gouvernement du parti québécois, je m'accordais un petit temps de repos de la tâche de pose de pancartes électorales à laquelle je m'étais volontairement astreint. Ce fut en début d'après-midi, en lisant les journaux, que j'appris le décès de Laurent Augustin Picard. Cet ancien président de la "Commission royale d'enquête sur les différends dans les ports du Saint-Laurent" était décédé mercredi le 29 août, à l'âge vénérable de 84 ans.

Apprenant que ses funérailles se dérouleraient une heure plus tard dans les environs d'Outremont, j'ai rapidement pris ma voiture pour essayer d'arriver à l'heure dite, ce qui fut fait. Dans la chapelle de la congrégation des Dominicains, chemin Côte-Ste-Catherine, nous étions 40 personnes, dont 35-36 des derniers représentants de l'époque trudeauiste/révolution tranquille. Oui! Laurent Picard était un grand ami de Pierre Trudeau.

Né à Québec en 1927, il suivit des études dans les universités Laval et Harvard dans les années 1940-1950. Il fut tour à tour professeur et recteur des H.E.C, directeur de la C.B.C et directeur de la faculté d'administration de l'Université McGill.

Il était professeur aux H.E.C avec

son ami, l'économiste Pierre Harvey, lorsque le ministre du Travail John Nicholson (gouvernement Pearson) fit appel à ses compétences pour mener à bien ce qui allait devenir "l'enquête Picard" en 1967. Il s'acquitta donc de sa tâche avec sérieux pour en arriver, 100 jours d'audiences plus tard, et après avoir visité les quais pour constater "de visu" l'état réel des conditions de travail des débardeurs, à remettre un **rapport qui allait changer à jamais la donne pour les débardeurs de la vallée du Saint-Laurent.**

Pendant l'oraison funèbre, le père dominicain Benoît Lacroix ainsi que son fils André Picard y relatèrent de manière humoristique diverses histoires, dont une révélant une possible intimidation lors de l'enquête Picard, venue "d'obscur observateurs new-yorkais" assis à la première rangée, qui y lisaient leur journal jour après jour...

À la fin de la cérémonie, je suis allé offrir condoléances et remerciements à la famille Picard, au nom des débardeurs de Montréal, soulignant la recherche du bien commun de ces "révolutionnaires tranquilles" et leur participation à l'édification d'une société meilleure.

En sortant du domaine des pères dominicains, j'ai constaté qu'il était situé face à la rue Woodbury...celle-là même où un certain René Lévesque avait eu sa résidence durant ses années de politique active. Lévesque, ce

révolutionnaire tranquille qui, issu du parti libéral, allait fonder le M.S.A (lors d'une première réunion tenue dans une des salles du domaine des pères dominicains!)...qui allait devenir le parti québécois, vecteur de la continuité de la Révolution tranquille.

C'est aussi dans cette résidence de la rue Woodbury, où Lévesque invita un jour en 1962, un autre de ces révolutionnaires tranquilles, collègue de Pierre Harvey et Laurent Picard aux H.E.C; un dénommé Jacques Parizeau, alors jeune professeur d'économie, afin d'évaluer les coûts d'une éventuelle nationalisation de l'électricité au Québec...mais ceci est une autre histoire!

Ainsi disparaît tranquillement et discrètement un autre acteur important de l'histoire québécoise. Merci Laurent Picard!

Syndicalement. Solidairement.  
 Raphaël Erkoréka



**Laurent Augustin Picard**



Agent syndical



**Daniel Fortugno**

### Négo garage

Après plusieurs semaines de négociation, les hommes d'entretien ont décidé, le 4 avril dernier, de mettre fin aux pourparlers et de garder leur statu quo en remettant au syndicat une pétition de 42 noms demandant de terminer les négos.

- En considérant que le délai de 6 mois prescrit par la lettre 13 de la convention était terminé depuis longtemps,
- En considérant que l'extension d'un mois donné à l'AEM était terminée depuis longtemps,
- En considérant que le personnel des garages a rejeté en totalité les dernières offres patronales et que l'AEM veut modifier le principe d'ancienneté à l'affichage...

Le dossier est maintenant clos, à la demande de la majorité des hommes d'entretien. Le syndicat tient à remercier les délégués qui ont participé à la négociation.



### Canne à pommeau d'or

Le 3 janvier 2014 a eu lieu la remise de la Canne à pommeau d'or.

Le Federal Spey est le premier navire à être entré au port de Montréal en 2014. La Canne a été remise au capitaine Vijayendra Gurukant Chodankar par la présidente-directrice générale de l'administration portuaire de Montréal (APM), Mme Sylvie Vachon.

Étaient présents à la remise pour le Syndicat : M. Christian Beaudin et M. Daniel Fortugno.



(Sur photo : M. Roger Bishop, M. Daniel Fortugno, M. Vijayendra Gurakant Chodankar et M. Christian Beaudin) Était également présent pour l'événement le maire de Montréal M. Denis Coderre. (Photo courtoisie de M. Sylvain Giguère – 2xl productions)



Agent syndical

**Martin Lapierre**

### Bonjour à tous, consœurs et confrères,

Je suis toujours aussi fier et heureux de nous représenter devant cet employeur qui ne cesse d'être en demande. Suite à une négociation difficile, je tiens à vous confirmer que l'employeur travaille à essayer de nous vendre les demandes patronales, comme quoi la négociation n'est jamais terminée tant que le boss n'a pas eu ce qu'il voulait.

Qu'est-ce que l'employeur veut dans le fond? À partir du moment où ce même employeur lit notre journal, il nous est difficile de nous servir de ce journal pour rassembler les membres autour des vrais problèmes. Cette tribune devient un journal superficiel où les sujets traités seront vides d'émotions (ma page bien sûr).

Maintenant, il est facile de mettre le blâme sur l'exécutif précédent pour ce qui est des assemblées syndicales vides du dimanche matin. Voici mon point de vue sur ce problème créé de toutes pièces par nous-mêmes, au fil des ans. Il nous était déjà difficile d'obtenir quorum le mercredi matin alors que tous ceux qui étaient de jour profitaient d'un 4 heures de sécurité payé. À 8h le matin les gens commençaient à arriver, plusieurs arrivaient plus tard pour éviter la lecture du procès-verbal, on finissait par avoir entre 75 et 100 personnes vers 9h. Par contre, il nous est déjà aussi arrivé de ne pas obtenir quorum un mercredi matin. Et non, ce n'est pas «winner» syndicalement les assemblées le dimanche, mais dire que les membres ne se déplacent pas parce que c'est le dimanche matin n'est qu'une excuse de plus. Est-ce normal que le pourcentage de participants à la vie syndicale soit semblable à la présence de chrétiens à l'église, bâtard?

Je pense, ceci étant mon opinion personnelle et pas nécessairement celle de votre exécutif syndical, que nous, les membres de notre section locale, les fiers débardeurs du port de Montréal, devons prendre notre responsabilité en tant que membre d'un des plus riches syndicats de par son histoire et ses batailles, tant gagnées que perdues au fil du dernier centenaire.

Pour moi, le malade mental militant, une assemblée syndicale fait partie de notre engagement du tout début de notre carrière, où nous avons chacun prêté serment, au même titre qu'une assignation, qu'une obligation. Les conditions de travail et de vie négociées au fil des temps et dont tous profitent aujourd'hui, viennent très certainement d'une implication massive des troupes, et ce même dans les dossiers qui ne touchent qu'une partie des membres.

***Le nombre de chacun ne doit plus être une priorité.***

Syndicalement vôtre  
Martin Lapierre

**“50 égale quorum,  
500 égale POWER!”**





Agent syndical



Normand Dupuis

**“Ne cherchez plus un médecin de famille!  
Les compagnies en ont, ce sont des surintendants!”**

## Père de famille

Une coupure d'une minute, de deux minutes, de trois minutes par un pointeur qui, probablement, a de la difficulté à tenir un crayon sans qu'on lui dise comment le tenir!!! Une lettre qui vous est adressée, vous signifiant que vous êtes en faute de relais pour une journée X, sans aucune précision de votre supposée infraction. Tout ça pour vous mettre de la pression, venant de votre prestation de travail!!!

De plus en plus de conteneurs sont jaunes???? La façon de ne pas vous faire écœurer avec les FDR, c'est de pisser sur un conteneur ou de vous faire un nœud avec? Toutes ces coupures ont pour un grand total de 1200\$, pour toutes les FDR 2013!!!

Ne cherchez plus un médecin de famille! Les compagnies en ont, ce sont des surintendants. Ce sont eux qui voient si vous êtes malade ou non, s'ils vous donnent la permission ou non. Non mais votre employeur pense vraiment à votre bien-être!!!

Vous avez besoin de sans-solde? Pas de problème, ils vous le donnent, mais ne demandez pas cette même semaine en vacances par contre, c'est plus difficile à donner. Ne me demandez pas pourquoi, je ne comprends pas. Vous n'êtes pas disponible anyway, mais n'oubliez pas, il prend soin de vous comme un bon père de famille qui n'est jamais à la maison.

En conclusion, mesdames et messieurs, continuez à discuter avec votre père de famille, comme il aime bien se proclamer, et à ne pas passer par votre section locale, c'est peut-être pour cela que l'on est une famille recomposée au lieu d'être un groupe... **le 375!**

# Formule **RAND**

## On est tous touchés - La formule Rand

Le gouvernement Harper s'apprêterait à lancer une nouvelle offensive contre le mouvement syndical. Cette fois, il s'attaquerait au financement des organisations syndicales en éliminant la formule Rand. Afin de mobiliser nos membres à cet enjeu, l'AFPC-Québec lance une vaste opération d'éducation syndicale sur cette question.

## Qu'est-ce que la formule Rand?

L'Encyclopédie canadienne et son auteur **Gérard Dion** la définissent ainsi:

*"Clause de sécurité syndicale en vertu de laquelle l'employeur prélève sur la paie de chaque salarié au sein d'une unité de négociation, qu'il soit syndiqué ou non, une somme à titre de cotisation syndicale pour la verser au syndicat."*

La formule a été appelée ainsi suite à une décision rendue le 29 janvier 1946 par le juge Ivan Rand, de la Cour suprême du Canada, dans le cadre de l'arbitrage de la grève de Windsor (12 septembre au 20 décembre 1945). À l'origine, la formule était fondée sur le principe que le syndicat est essentiel pour tous les travailleurs et qu'il doit être responsable d'eux. Une formule Rand modifiée s'est répandue partout au Canada dans les conventions collectives. Certaines provinces l'ont inscrite dans leurs lois.

## Vidéo de la VPER

Afin de vous aider à clarifier le sujet avec les membres, Magali Picard, vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC pour le Québec, met à votre disposition une vidéo explicative sur la formule Rand. Nous vous invitons à regarder la vidéo: via le lien suivant: <http://is.gd/gAuXPA>

Code QR scannez avec votre mobile



## Vers un État "droit au travail"

Retirer l'obligation pour une travailleuse ou un travailleur de verser sa cotisation syndicale à un syndicat est le but ultime d'une législation "right to work" ou "droit au travail". Sous prétexte de faire appel au choix et à la liberté, la stratégie derrière la logique "droit au travail" est d'affaiblir les organisations syndicales, les travailleuses et les travailleurs ainsi que la classe moyenne.

Depuis quelques années, les conservateurs de Stephen Harper tentent d'imposer cet agenda. Les conservateurs ont lancé une première offensive avec le projet de loi C-377 sur la "transparence syndicale" afin de forcer les syndicats à rendre leurs états financiers publics. De plus, au cours des derniers mois, le projet de loi C-525 rendra plus difficile la syndicalisation des milieux de travail. Enfin, le projet de loi sur l'exécution du budget C-4 enlèvera des droits liés à la négociation collective et à la santé et la sécurité au travail.

Il ne manque plus qu'un projet de loi sur l'abolition de la formule Rand et les conservateurs auront réussi à imposer un État "droit au travail". Ce plan aura malheureusement pour effet de réduire les conditions de travail et de vie de la classe moyenne. (source: Alliance de la fonction publique du Canada)



C.S à la formation

**Dominik Prud'homme****“L'implication, c'est la force de notre syndicat !!”****Historique et objectifs**

Forts d'une histoire centenaire, les débardeurs du port de Montréal ont su se forger, au travers du temps, une réputation qui ne laisse personne indifférent. Les objectifs et valeurs syndicales ont toujours été respectés car fortement appuyés par ses membres. Par contre, la baisse du nombre de membres venant aux assemblées port fermé ainsi qu'une implication défaillante ne font que nuire au rapport de force vis-à-vis l'AEM.

Comprenez-moi bien, je n'accuse personne plus qu'un autre!! Je prends également ma part de blâme. L'intensité et la charge de travail au deuxième étage nous éloignent lentement mais sûrement de la réalité du quai au jour le jour et, par le fait même, rend difficile le fait d'aller fréquemment vous voir sur les terminaux.

Soyez assurés que la cohésion et le fait de redorer le blason du 375 sont des préoccupations prioritaires depuis mon arrivée en poste.

**“Respectons nos valeurs centenaires si ardemment défendues par nos prédécesseurs et pairs débardeurs”**



En toute honnêteté et transparence, sans votre appui, notre rapport de force est pratiquement nul. Sans votre implication, sans votre confiance inconditionnelle, sans la force de caractère fortement reconnue de votre part, la situation actuelle ne s'améliorera pas, malheureusement.

De près ou de loin, directement ou non, chacune de vos interventions positives et constructives aident grandement la situation de notre syndicat. L'inverse est aussi vrai. Par exemple, le simple fait de parler négativement de la section locale sur les ondes donne des munitions et des armes à l'AEM.

Peut-être que d'interagir directement avec un agent de l'AEM peut sembler un geste anodin, mais chaque fois que ce genre de situation se produit, les négociations pour l'ensemble des membres deviennent plus difficiles. Probablement que les agents de l'employeur se feront un malin plaisir de vous offrir un privilège ou encore un meilleur choix de vacances, sans se soucier des valeurs syndicales que nous défendons, bien sur. Il faut être conscient que chaque fois qu'on accepte un "deal" ou qu'on vous arrange le déploiement, c'est un collègue ou un confrère de travail qui est brimé. Peut-être que personne ne le saura, mais pour chaque avantage indu qu'on vous octroie, inévitablement, quelqu'un subit le contrecoup. Les agents de l'AEM sont heureux de refuser nos demandes en spécifiant, et je cite, "combien nos membres ne se respectent pas entre eux et passent directement par l'AEM."

## Tous ensemble, prouvons-leur !!

Prouvons-leur qu'ils ont tort !! Respectons nos valeurs centenaires si ardemment défendues par nos prédécesseurs et paires débardeurs. Même si la majorité d'entre nous suivons les règles, avec nos horaires et la pression que l'AEM nous fait vivre inutilement, je peux comprendre qu'il peut être tentant pour certains d'utiliser les failles. Par contre, j'ai la profonde certitude que, **TOUS ENSEMBLE**, nous pouvons redorer, un pas à la fois, le blason, NOTRE blason de la section locale 375.

Prenez conscience que sans chacun et chacune d'entre vous, le rapport de force ne peut changer. Si vous êtes insatisfaits, en désaccord ou même si vos opinions diffèrent des miennes, je vous invite à me contacter ou à venir émettre vos opinions lors des assemblées. On ne règle rien en déblatérant sur les quais. J'accepte la critique, je vis très bien avec les divergences d'opinions et je comprends absolument les frustrations de certains, et ce, peu importe le dossier. Une discussion, même animée, trouvera toujours une écoute attentive et je vous garantis une chose, vous aurez assurément le droit d'entendre la vérité, le droit à mon intégrité, et ce en toute transparence.

### De la théorie à la réalité.... "lockout 2010"



Qui ne se souvient pas du "lockout 2010" ?! Qui ne se souvient pas de la solidarité, de l'unité cohésive solide que nous formions?! Honnêtement, qui pourrait oublier l'électricité palpable présente et grandissante à chaque phrase que prononçait notre confrère Michel Murray. L'AEM constatant notre cohésion renouvelée, mais surtout notre unité inébranlable, n'eut d'autre choix que d'abdiquer sous la pression. C'est de cette solidarité, de cette force du nombre, de cette cohésion auxquelles je fais référence. Voilà pourquoi j'avais, j'ai et j'aurai toujours confiance en notre syndicat, section locale 375.... **Le 375**

### Il n'est jamais trop tard!!

Vous voulez des changements qui améliorent le sort des membres du 375, **Impliquez-vous !!** L'implication, c'est la force de notre syndicat. Soyons actifs et, **TOUS ENSEMBLE**, changeons les choses. Quitte à me répéter, sans votre appui, sans un mandat fort de votre part, l'AEM n'a aucune écoute et par le biais de ses agents, soyez assurés qu'elle fera la sourde oreille avec vous également, quand elle aura utilisé vos ressources pour arriver à ses fins....

**Redevenons qui nous sommes, l'intégrité, le respect, les valeurs.... Le 375 !!**

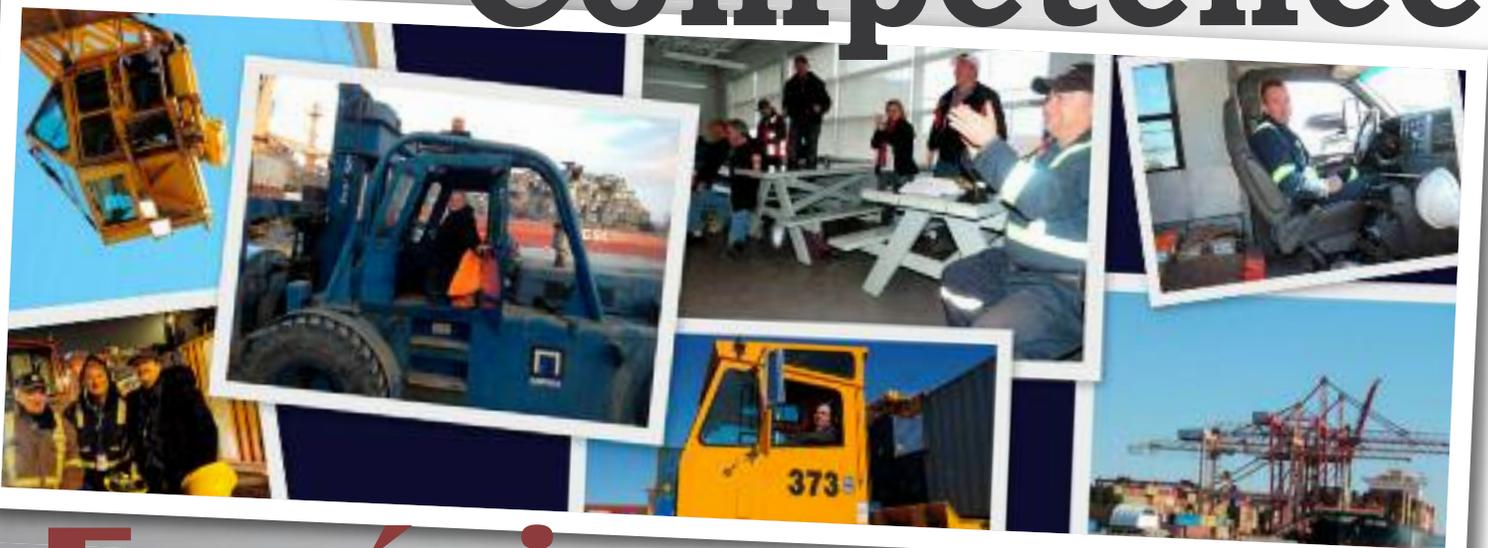
**Le syndicat, c'est la force d'une collectivité unie, définie par chacun et chacune de ses membres....  
Votre implication, c'est la force de notre syndicat.... Soyez-en conscients !!**

En tout respect, avec toute la confiance et surtout avec les convictions syndicales qui m'habitent profondément, Dominik Prud'homme, d'abord et avant tout débardeur, membre affilié SCFP section locale 375, et si fièrement élu **par et donc pour** tous les membres du 375, comme conseiller syndical à la formation.

# Profession Débardeur!



## Compétence



## Expérience



# Implication



# Fierté



# Courage



# Fraternité



# Unité



# Solidarité



# Une grande famille d'hier à aujourd'hui!



Tous Ensemble!!!



C.S. en santé-sécurité



Daniel Tremblay

*Le 26 décembre 2013, un préposé aux barres a perdu la vie suite à une chute d'un wagon de chemin de fer au terminal Vanterm de Vancouver. Après l'enquête de travail Canada, une promesse de conformité a été remise à l'employeur.*

Une procédure de travail a donc été élaborée. Les grands points de cette procédure sont de ne plus marcher sur le côté des wagons et de toujours avoir une communication avec le grand contremaître. Lors de la réunion, nous avons discuté de différentes façons d'effectuer la tâche de préposé aux barres, l'employeur nous a informés qu'il allait créer une procédure de travail et nous a précisé que maintenant il n'est plus permis de marcher sur le côté des wagons, donc vous devez monter et descendre à tous les wagons.

### De notre côté, nous avons suggéré d'autres façons d'effectuer le travail comme ci-dessous :

\*\*  
\* D'utiliser seulement 2 voies de chemin de fer au lieu de 4, ce qui permettrait l'utilisation du camion pour retirer les pins



- \*\* D'avoir des pins automatiques comme sur les bateaux
- \*\* De faire un trottoir entre les voies de chemin de fer
- \*\* De créer une boîte à pins spéciale aux chemins de fer

L'employeur va nous revenir sur le sujet lors du prochain comité de coordination.

-Un refus de travail a été exercé à la compagnie Logistec. Daniel Fortugno et moi sommes intervenus suite au refus de travail de monsieur Arnold Pelletier. Le motif du refus étant qu'il n'y a pas d'accès à la cale. Les écoutilles sont boulonnées donc il faut utiliser une grue mobile pour avoir accès à la cale. Monsieur Pelletier veut avoir un opérateur en tout temps dans la grue. Après discussions avec les employeurs sur place, nous avons convenu d'en discuter au comité de santé et sécurité. Les employeurs ont quitté et nous avons rencontré les employés pour leur dire que le motif de refus n'était pas valable et que nous allions vérifier avec Transport Canada.

Transport Canada nous a confirmé que la méthode utilisée par l'employeur est sécuritaire.

-Plusieurs membres nous rapportent des situations dangereuses lors du changement d'homme. Dans les faits, vous devez stationner vos véhicules aux endroits prévus pour effectuer votre relève et utiliser le passage piétonnier pour vous rendre à la salle de repos. Un comportement sécuritaire peut sauver des vies.

-Plusieurs opérateurs de chariot CTOP, RTOP ET FRONT se demandent si cette machine peut soulever des charges de plus de trente tonnes à cinq de haut. Après vérification oui mais, il y a un mais, il faut des conditions parfaites, ce qui n'est pas le cas sur nos terminaux. Donc, par mesure de sécurité pour le suivant, il serait préférable de demander à votre grand contremaître si les conteneurs lourds devraient être déposés au sol.

## LA RECONNAISSANCE, ÇA PEUT COMMENCER AVEC NOUS.

Qui dit collaboration dit reconnaissance. Or on ne collabore pas avec un outil, on l'utilise. Depuis quelques décennies, on assiste malheureusement à une sorte de glissement de la collaboration vers l'utilitarisme.

Les personnes deviennent des outils que les organisations utilisent au même titre que les autres ressources dont elles disposent. Ce glissement donne une impulsion de nivèlement par le bas. Irrités d'être considérés comme des numéros, nous pourrions, à notre tour, avoir tendance à couper la voie du cœur et à devenir essentiellement axés sur l'accomplissement de nos tâches, sans égard aux autres et sans égard pour les autres.

Bien que nous nous plaignions nous-mêmes d'un manque flagrant de reconnaissance, nous pourrions accepter plus ou moins, sans en avoir vraiment conscience, d'être devenus des outils au service d'une tâche. Nous nous réduisons ainsi à des rôles (fonctionnels) (performants), nous devenons obsédés par ce que nous n'avons pas réussi à faire. Ainsi pressés par la tâche non accomplie, nous pourrions avoir tendance à sauter l'étape du bonjour, du comment vas-tu et du merci.

L'oubli que nous sommes des personnes peut mener à ne plus voir les autres comme des personnes, tout le monde devient essentiellement des outils, idéalement des outils à haut rendement.

Le travail c'est une bonne partie de notre vie. Dans la mesure où nous considérons que notre vie a de l'importance, il devient important de soigner les relations que nous y entretenons, car elles occupent une place primordiale dans les facteurs qui modulent notre humeur et influencent notre sentiment de satisfaction et notre santé.

Le bonheur est fait de réalisations et de relations saines, évitons de laisser la pression nous amener vers le bas, il reste normal et sain d'avoir un rôle utilitaire au travail mais le fait de se réduire soi-même et de réduire les autres à ce rôle nous coupe du véritable travail en collaboration.

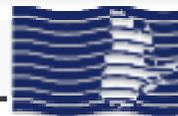
Dans une perspective de synergie d'équipe, les autres sont certes vus comme des partenaires dans l'atteinte des objectifs professionnels. Nous partageons respect, considération, solidarité et affection. Qualité du travail et qualité de relations vont de pair, l'une sans l'autre, mène à une perte de sens.

(Extrait magazine travail et santé )





Sylvain Pételle  
pour Santé-sécurité



**LOGISTEC: Condition du quai #43:** Au début du printemps, une décision concernant la réfection du pad devrait être prise. D'ici là, on met de la roche pour égaliser les trous et nos opérateurs se font toujours brasser.

**La roulotte du grain** n'a toujours pas d'eau courante à l'intérieur de celle-ci. Les autorités du port sont à regarder la situation, mais Viterria nous indique qu'une reconfiguration et l'emplacement de la roulotte ainsi que du passage piétonnier changeront au printemps.

**Poussière de grain:** nous avons fait les démarches auprès de fournisseurs pour avoir des masques en silicone ou trousse de respirateur d'épuration d'air propulsé, les discussions vont bon train. L'essai des cagoules avec respirateur aura lieu sous peu. 2 fournisseurs (soit 3M et North) ont mis à notre disposition les kits et nos primaires grain nous donneront leurs commentaires suite à l'essai des équipements de protection. Nous pourrons ensuite conseiller le bon choix d'équipement aux compagnies. Le coût relié à ces achats est dispendieux **MAIS JAMAIS COMME LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS MEMBRES.**

**TERMONT:** Des nouveautés pour les stations de pcon, un conteneur 20' chauffé a été aménagé pour permettre de dégeler les pines, très apprécié par les pcons. Nous avons également fait la demande pour acheter un marteau piqueur pour enlever la glace des trous de conteneurs afin d'insérer les pines plus facilement, ce qui a été fait. Une autre action pour aider nos membres pcon.

Des tests de lumière ont été effectués avec Travail Canada. Nous sommes toujours en attente de leurs recommandations pour l'éclairage du terminal...

Nous avons également fait la demande pour avoir un meilleur contrôle sur l'entrée et sortie des camions de ville, de cette façon nous aurons une meilleure circulation donc meilleure fluidité et par le fait même nous pourrons être plus pro actifs et diminuer les risques d'accidents.

**MGT:** Au terminal **Cast**, plusieurs rapports sur les Transtaineurs nous indiquent que la machine arrête sans avertissement. Le garage répare, change des pièces, mais le problème revient pareil... Nous avons fait la demande pour approfondir la situation et surtout la régler une fois pour toute. **Réponse de MGT:** ils sont avec le fabricant direct pour résoudre à la source la problématique.

La situation des sièges pour ctour/top est en cours de développement. MGT a dû changer de fournisseur, causé par le non respect des exigences dans les machines.

Une procédure de travail pour manutentionner les conteneurs réfrigérés (reffer) au bateau a été soumise au comité local. La circulation à contre sens sous les cranes peut se produire, avec une voie de libre entre elles. Par conséquent, le quai DEVRA avoir été nettoyé et vidé de tout.

**Passage à niveau:** SOYEZ VIGILANTS lorsqu'il y a du mouvement de train. Si vous voyez des cônes ou un agent de sureté, c'est qu'il y a présence de DANGER.  
**En aucun temps vous devez passer entre les cônes.**

**Empire:** Salle de repos du grain, une entente est survenue. Lorsqu'il y a une opération de la compagnie au grain, Logistec fera l'entretien de la salle de repos.

L'éclairage de la zone près du stationnement est corrigé (chauffement d'ampoules brûlées).

La salle de repos d'Empire est maintenant accessible avec la carte portuaire, donc aucun camionneur de l'extérieur ne pourra y entrer. La salle a été peinte, toilette des hommes réparée mais celles des femmes wow même le boss ne veut pas y aller, mais nos membres oui.

**À QUAND LE RESPECT DE NOS MEMBRES FÉMININS?**

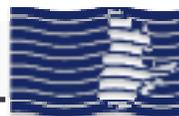
**Plan de circulation des terminaux :** Soyez attentifs et respectez les sens uniques ainsi que la zone réservée pour vérificateur le long du chemin de fer. La demande pour peindre les chiffres, lettres, lignes et autres a été faite pour le début du printemps (avant le prochain hiver).

**\*\*\*\*\* ATTENTION \*\*\*\*\* ATTENTION \*\*\*\*\* ATTENTION \*\*\*\*\***

Nous savons tous que le dégel occasionne des nids d'autruches (nids de poules) sur les terminaux, les hommes d'entretien travaillent fort à colmater les brèches. Mettre un plâtrer sur un bobo n'est pas de faire une opération, soit de refaire l'asphaltage de certaines parties des terminaux. Donc, chers(ères) membres, soyez prudents!



Stéphane Bergeron  
pour Santé-sécurité



### **Comité Santé Sécurité Contrecoeur:**

Au cours des deux dernières années, un changement de cap s'est opéré à Contrecoeur : nouveaux équipements (pelle hydraulique, convoyeur), nouvelles méthodes de travail qui s'instaurent. Tous ces changements ont provoqué la révision des analyses de risque et des procédures de travail par le comité. Le tout fut complété par la formation de primaires sur les nouvelles procédures.

Cette année, Logistec se départit de ses grues (CTOUR) pour acheter une grue mobile modifiant par le fait même les méthodes de travail. Donc, pour la prochaine année, un travail colossal attend encore le comité pour de nouvelles procédures ainsi que révision de l'analyse de risque. De plus, les présentes grues font office d'éclairage à l'heure actuelle, ce qui ne sera plus le cas avec la nouvelle grue. Le comité est donc à évaluer la luminosité sur le terminal et suite à cela, devra recommander un système d'éclairage ainsi qu'un échéancier adéquat pour la mise en place de ce nouveau système. Suite à tout cela, nous devons à nouveau refaire la formation des primaires et secondaires du terminal Contrecoeur sur les nouvelles procédures de travail.





C.S. à l'information



Stéphane Longpré

## RESPECT

Soyons honnêtes et regardons les choses en face sans détour, mais surtout sans malice. Je prends une petite pause pour me recentrer sur les priorités que se doit d'avoir une unité syndicale. Je résume la situation : Si j'écris mes convictions, c'est parce que certains membres m'ont laissé comprendre que je laissais d'autres tracer ma ligne de conduite. Erreur!! Alors, comme rien n'arrive pour rien...

Oui, effectivement, j'analyse et j'explore toutes les avenues possibles, car je suis, sans prétention, comme mon père, réfléchi. Mon côté rationnel me dit que tranquillement, étape après étape, on peut faire avancer les choses. Collectivement et avec discernement et pression ciblée, nous pouvons repousser l'employeur dans ses quartiers et lui faire reconnaître ses torts et de ce fait, lui faire comprendre le bon sens. En même temps, il y a ce côté impulsif qui me martèle furtivement, qui me dit qu'il serait peut-être temps de passer à la seconde vitesse, mais à quel prix? Personne n'a pu me le dire précisément. Un juste milieu entre les deux options serait peut-être à envisager. Deux lignes de pensée diamétralement opposées qui, par ricochet, nous subdivisent dans le sens propre du mot.

Malheureusement, aucune des deux mouvances n'a pu établir en moi la certitude de la bonne voie à suivre, car même les mentors, qui à l'ombre mènent le bal, restent évasifs sur le sujet. Restons avec le principe qui ne risque rien n'a rien. Il faudrait peut-être, à l'assemblée, demander aux membres, à tous les membres, un mandat clair, net et précis pour la suite des choses tout en leur expliquant clairement les aboutissants tributaires de leurs choix. N'oublions pas, les principes personnels n'ont pas leur place dans un contexte syndical. Les membres avant tout, ce sont eux le syndicat. Partons du principe que rien n'arrive pour rien, la vie finira bien par nous guider...du moins, elle l'a toujours fait pour moi. Ceci était mon point de vue sur la chose.

Maintenant que j'ai l'accord de toutes les compagnies, je peux, en photos et en films, donner une image plus actuelle des débardeurs dans nos différents ports!! d'accès à l'information. (Facebook, site web et courriels).

L'information hebdomadaire vous est transmise par courriel (journal@syndicat375.org) et par Facebook.  
Le site web sera réaménagé pour mettre l'info statique (convention, constitution...etc).



facebook: [www.facebook.com/syndicat375](http://www.facebook.com/syndicat375)

**Maintenant, je vais en toute humilité parler de nous, syndicat des débardeurs du port de Montréal 375 SCFP.**

Au-delà des idéologies, de la politique et des noms, soyons conciliants envers et pour tous car l'unité syndicale parfaite n'existe pas. Si par synchronisme peu probable elle venait à voir le jour, je crois que nous pourrions courir à notre perte. La différence d'opinion a toujours sa place pour nous permettre d'explorer toutes les avenues possibles, nous protégeant ainsi d'une idéologie unilatérale, d'un regroupement omnibus par ses croyances totalitaires qui, malheureusement, finiraient tôt ou tard par nous rendre tous aveugles. Restons ouverts sur les problématiques et consultons-nous.

Fabulons... présentement, l'unité est paralysée par quoi? Par crainte d'un push politique ou bien par mépris d'une direction qui n'est pas la sienne. Je comprends une chose, c'est que chacun reproche à l'autre de faire ce qu'il fait lui-même. On est exaspéré de voir certains membres s'entredéchirer pour un

spello, pour un malentendu ou pour une simple question mal perçue. Regardez-les et admirez, comme un miroir, ils sont un peu notre reflet! C'est sûr qu'avec du recul vous comprendrez que leurs litiges sont à un autre niveau mais le problème de fond reste le même, «RESPECT». Le roi est mort, vive le roi... l'histoire ne fait que recommencer et pendant ce temps, ce précieux temps, nous nous embourbons dans un bal de confrontation et d'amertume. Que celui qui prétend n'avoir jamais scandé des propos diffamatoires envers l'opinion adverse en circonstances publiques me condamne. En passant, le running gag sur les quais c'est que nous avons un syndicat à deux têtes!... malheureux, mais surtout pathétique...

Pour la suite des choses, je ne peux me prononcer car elle est encore dans les méandres hypothétiques. Cependant, je pense qu'il ne serait pas gagnant pour le syndicat de réenclencher une autre période de transition. En effet, chaque jour qui passe nous confirme, aux membres ainsi qu'à nous, l'inévitable réalité du contexte actuel de nos

relations avec l'employeur et qui, par effet boule de neige, ferait souffrir davantage nos membres. Encore une fois, la confiance des membres à l'égard du syndicat serait ébranlée, rien pour ramener la fibre syndicale.

D'ailleurs, j'ose croire que chacun de nous saura mettre de l'eau dans son vin pour ouvrir les barrières qui nous empêchent de progresser. Nous avons tous de très belles qualités qui font de nous un comité exécutif aux multiples couleurs qui en plus représentent toutes les agglomérations de cette grande famille, celle des débardeurs du port de Montréal. Puisseons-nous les reconnaître et les faire valoir. Pour terminer, j'aimerais saluer André Racette Jr pour sa loyauté inébranlable pour notre section locale.

Enfin, donnons-nous cette chance, mais surtout donnons-nous une direction, soit celle des membres pour les membres. Cordialement vôtre,

**Stéphane Longpré, CS info**

*(Lettre envoyée au comité exécutif le 07-04-2014)*

Membres du comité d'information:

**Eric Morin #6000**



**Steve Desjardins #1849**



Site web du syndicat: [syndicat375.org](http://syndicat375.org)





Directeur adm.  
RSSSD



**Steve Vincent**

## Traitement des réclamations

Bonjour, voici un survol de quelques dossiers présentement en cours en ce début d'année 2014.

Du côté du Bien-Être, la mise en place du nouveau logiciel de traitement des réclamations a commencé au début du mois de février. La transition entre les 2 systèmes se déroule bien, et le traitement des réclamations se fait à un rythme quasiment aussi rapide que précédemment. Il reste toujours quelques petits ajustements à faire, mais rien qui ne cause problème pour le moment.

Nous tenons à remercier le personnel du Régime pour la remarquable contribution qu'il a fait au développement et à la mise en place de ce logiciel.

Aussi, tel qu'annoncé dans la dernière édition du journal, l'automne passé, la couverture du Régime en ce qui concerne les médicaments se fera en fonction du prix de l'équivalent générique, lorsqu'applicable. Cette mesure devrait permettre au Régime d'économiser environ \$90,000.00/année et aider à faire face à l'augmentation sans cesse croissante du coût des médicaments (de 7 à 10% d'augmentation annuellement) ainsi qu'au prix très élevé des

nouveaux médicaments (traitement de cancers, sclérose en plaque, etc.) et de maintenir le même niveau de couverture pour tous les participants.

L'application de cette mesure débutera dans le courant de l'été 2014. Les dates précises ainsi que les modalités d'application seront communiquées à tous les participants par courrier dans les semaines précédant le début de la mise en place de ce changement. Pour s'y préparer, il suffit de discuter avec le médecin traitant ou le pharmacien, au sujet de l'équivalent générique des médicaments prescrits. Dans les cas où aucun générique n'existerait, aucun changement dans la couverture ne serait appliqué, bien entendu.

Au niveau du fonds de pension, le comité des fiduciaires a pris la décision, à l'automne dernier, d'aller en appel d'offre en ce qui concerne les services actuariels et de conseillers de placement. Cette décision a été prise suite à plusieurs départs de la firme Optimum actuaires et conseillers Inc., laquelle agissait à titre de conseillers en actuariat depuis une vingtaine d'années.

## Médicaments génériques

## Services actuariels



**Steve Michel**

Directeur adjoint  
RSSSD



Après avoir reçu et analysé les soumissions, et suite aux présentations de quatre firmes invitées à expliquer leurs offres de services, les fiduciaires ont pris la décision de retenir les services de la firme Aon Hewitt.

L'actuaire qui sera en charge de notre dossier, appuyé d'une solide équipe de professionnels, sera M. Mathieu Vézina, qui a déjà agi à titre d'actuaire auprès du Régime durant les années 2007 à 2010, alors qu'il travaillait chez Optimum. Durant cette période, M. Vézina a aussi été témoin dans la cause de l'arbitrage sur la sécurité d'Emploi (été 2010) et a contribué à ce que le verdict rendu le soit en faveur du syndicat. M. Vézina a donc une bonne connaissance des dossiers concernant le Régime et le syndicat.

La transition entre les deux firmes est en cours et ne devrait occasionner aucun retard dans la production des relevés annuels.

Un autre dossier qui suscite beaucoup d'intérêt est la formation pour la préparation à la retraite.

Les dernières sessions ont eu lieu en 2012 et ont permis à plus de 50 de nos confrères, dont plusieurs étaient accompagnés de leur conjointe, d'acquérir des

connaissances afin de se préparer à la transition vers la retraite sans que cela soit un choc, de mieux planifier l'aspect financier et surtout humain que la prise de retraite représente.

Les prochains cours de préparation auront lieu à l'automne 2014, mais les dates demeurent à déterminer. Tous les participants ayant 50 ans et plus n'ayant pas déjà suivi la formation seront invités, et si le nombre de participants intéressés est suffisant, il y aura des sessions dans chaque tiers (A, B et C), afin d'accommoder tous les intéressés.

Les formulaires d'inscription seront envoyés au début de l'été. Il est à noter que les sessions se donnent en groupe de 25 participants maximum, incluant les conjointes et sur une période de deux journées complètes.

Si vous désirez plus d'informations concernant ces sujets ou autres relatifs au Régime, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Conseillers de  
placements

Préparation à  
la retraite

Firme d'actuares  
et conseillers

## Paniers de Noël

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont déplacés par un froid glacial, une tempête de neige et avec des conditions atmosphériques atroces. Ils ont vraiment contribué au succès de cette merveilleuse journée des paniers de Noël. Merci, car avec votre contribution, votre support, vos encouragements et votre cœur on a eu, encore cette année, les ressources nécessaires pour livrer 120 paniers et ainsi rendre le Noël de toutes ces familles beaucoup plus agréable. Merci pour vos contributions hebdomadaires, merci à tous nos commanditaires qui, chaque année, nous soutiennent. Merci à vous tous pour ce grand geste d'amour.

André Proulx (responsable du programme d'aide)



N'oubliez pas que le CSSD offre un remboursement de 50\$ à vous et à votre conjoint(e) membre du CSSD pour tout abonnement d'un an dans un centre de conditionnement physique.



Une pensée pour nos  
confrères décédés en  
2013-2014

Thériault, Bertin	525
Lemieux, Réal	2197
Charlebois, Raymond	3548
Hardy, Damien	3398
Maglullo, Giro	632
Kazilunas, Adolfas	3584
St-Pierre, René	1052
Bourdon, Réjean	115
Duguay, Lucien	1790
St-Pierre, Normand	659
Poulin, Jean-Guy	2070
Martel, Réginald	616
Massé, Maurice	1098
English, Laurent	716
Dupuis, Gilles	555
Lavoie, Jules	1432
Chartrand, Fernand	2922
Harvey, Paul-Émile	634
Dumont, Arthur	945
Larouche, Claude	3531
Veillette, Pierre-Paul	1669
Davis, Paul	1120
Simard, Lucien	839
Roger, Jean-Paul	1453
Morrisseau, Mario	2068
Raymond Denis	3186
Harnois, Guy	20
Roland English	366
Fernand Tremblay	317
Fortin, Roland	671
Michaud, Charles Yvan	928
Collin, Daniel	1514
Boucher, Jean-Claude	3605
Di Croci, Daniel	1186
Gladu, Lionel	2810
Paulin, Pierre	2970

Chères consœurs et chers confrères,



J'ai demandé à pouvoir vous écrire ces quelques mots pour vous rappeler l'importance d'être solidaire envers notre Comité exécutif.

On peut parfois être en désaccord avec une personne et se parler dans le blanc des yeux, mais devant l'employeur, on doit être UNI.

Présentement, je suis suspendu pour des raisons que je ne peux trop expliquer, car il y aura probablement un arbitrage et une audience à la Commission des lésions professionnelles (CLP).

Ce n'est pas très compliqué, la technique du boss, c'est que tu tapes sur la tête d'un membre pour faire peur aux autres. Je pense, vous le saviez certainement déjà, l'importance d'être uni et de dire au ti-boss, là on en a plein le cul de ses tactiques et de ne pas respecter la convention collective que l'on a signée à très faible majorité.

Paul Chartrand

## Dragon Nation

Nouvel album du confrère  
Roland Bujold #354



Pour de plus amples informations sur l'album;  
<http://www.reverbNation.com/musician/rolandbujold4>



**Merci à tous nos membres qui ont observé une minute de silence sur les quais, lors du "jour de deuil" du 28 avril dernier.**

Le Jour de deuil national, célébré chaque année le 28 avril, a été officiellement reconnu par le gouvernement fédéral en 1991, huit ans après l'adoption du Jour du Souvenir par le Congrès du travail du Canada. Le Jour de deuil national a depuis été adopté dans près de 80 pays et reconnu par la FAT-COI et la Confédération internationale des Syndicats libres. (source site du CCHST; [www.cchst.ca](http://www.cchst.ca))

Retour des adresses canadiennes non livrées



Syndicat des Débardeurs, SCFP section local 375  
7020 rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H1N 3L6

Votre journal "Sur les Quais" a été entièrement produit par votre comité d'information au syndicat des débardeurs; Stéphane Longpré (*coordonateur et photos*), Steve Desjardins (*impression*), Eric Morin (*mise en page, infographie*) et participation photo Jonathan Rompré #1999.



Le programme d'aide aux employés(e)s est un service 24 heures sur 24, complètement dédié aux membres débardeurs et à leur famille, que ce soit pour parler, discuter, échanger, renseigner, épauler ou accompagner. Le programme d'aide est toujours disponible à la minute, à l'heure et à l'endroit que vous voulez pour que vous vous sentiez en confiance, et ce dans la plus grande confidentialité et le plus grand respect. Appeler le programme d'aide ne vous engage à rien, ne vous implique en rien, mais rien de moins qu'un engagement avec vous-même, vous engage à vous améliorer, à vous sentir mieux, à avoir l'espoir qu'il y a une lumière au bout du tunnel, l'espoir du mieux-être.

Le fait de prendre une nouvelle direction dans votre vie demande parfois un simple petit geste de votre part, car la plus grande étape à franchir c'est d'admettre et de demander de l'aide. Le programme d'aide est l'outil idéal à votre changement. Nous sommes tout simplement complices à votre changement et nous sommes là pour vous suggérer, vous accompagner, vous diriger vers les meilleures ressources disponibles, et ce avec votre consentement, bien sûr. Nous vous aidons à franchir cette première étape alors n'hésitez plus, si vous avez besoin, appelez...

**Cellulaire : (514) 232-8669 / Bureau : (514) 255-8868**

**André Proulx** responsable du programme d'aide    **Jean-Guy Laws** responsable adjoint



**André Racette jr.**  
représentant SCFP

Solidarité... **La récréation est finie!**

ISSN #1705-6829 #40667509

Numéro de convention de poste-publication #40667509

Pour joindre le comité de l'information

**Stéphane Longpré**

Téléphone: 514-255-8868

Télécopie: 514-255-8211



[journal@syndicat375.org](mailto:journal@syndicat375.org)



[www.facebook.com/syndicat375](http://www.facebook.com/syndicat375)